

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(art. L. 2121-10 et R. 2121-7 du CGCT)

Le Conseil Municipal se réunira, en séance ordinaire, le :

JEUDI 26 FEVRIER 2026 à 19 heures 00

A l'ordre du jour de cette réunion figureront les sujets suivants :

- Adoption du procès-verbal du conseil municipal du 11 Décembre 2025
- Compte financier unique 2025 – budget commune
- Compte financier unique 2025 – budget annexe assainissement
- Autorisation d'engagement avant le vote du budget 2026
- Attribution de subventions 2026
- Avenant à la convention portant sur l'instruction des autorisations et des actes relatifs à l'occupation et l'utilisation des sols entre la CCPHB et les communes adhérentes
- PLUi - Avis sur la modification simplifiée n°2
- Avenant à l'opération de revitalisation du territoire – prorogation
- Programme petites villes de demain – convention de partenariat – prorogation
- Modification du tableau des effectifs
- Modification du tarif pour la cantine intergénérationnelle
- FIPD 2026 – demande de subvention pour l'achat d'équipement pour la police municipale
- Course de voiture à pédales 2026.
- Informations
- Décisions du maire
- Questions diverses